

Vous apprécierez, messieurs les actionnaires, les efforts et le dévouement qu'exige de la part de notre gérant-général, de nos gérants de succursales et de tout notre personnel, un développement d'affaires nous apportant des résultats satisfaisants.

Pour Messieurs les Directeurs,

Signé, H. LAPORTE,
Président.

Rapport de messieurs les commissaires-censeurs

Présenté à l'assemblée générale annuelle des actionnaires, le 22 janvier 1908.

Messieurs les actionnaires:

Nous avons l'honneur, en notre qualité de commissaires-censeurs, de vous présenter notre rapport pour l'année 1907.

Pendant tout le cours de l'année, nous avons eu nos séances mensuelles régu-

lières et nous nous sommes toujours assurés que les disponibilités immédiates en caisse et en portefeuille dépassaient, à toute époque, les exigences prescrites par les règlements passés par les actionnaires, et constituant la régie de ce bureau.

Nous avons, de concert avec les directeurs, pris connaissance des rapports d'inspection de chacune des succursales de la banque, y compris le bureau-chef, et nous n'avons trouvé aucune irrégularité notable et rien de répréhensible pouvant constituer une faute volontaire.

Votre institution est administrée avec zèle et prudence, aussi le développement de ses affaires témoigne hautement de la confiance dont elle jouit, à juste titre, dans le public.

Pour les commissaires-censeurs,

A. LACOSTE,
Président.

Bilan Général de la Banque arrêté au 31 Décembre 1907.

ACTIF		PASSIF	
Or, Argent, Billets de la Puissance, Billets et Chèques d'autres Banques.	\$ 308,954.88	Billets de la Banque en circulation ..	\$ 879,588.00
Dépôts dans les Banques Canadiennes et Européennes.	391,209.39	Dépôts courants ne portant pas intérêt.	\$ 736,116.99
Dépôts au Gouvernement Fédéral, en garantie de la circulation	43,548.23	Dépôts d'Épargne et autres créditeurs.	3,380,644.36 4,116,661.35
Effets Publics Municipaux et autres, autorisés par la loi.	1,187,612.88	Dû à d'autres banques en pays étrangers.	45,000.00
Prêts à demande, sur actions et débiteures.	1,216,128.41	Total des obligations au public.	5,041,249.35
	\$3,150,413.79	Capital Payé.	\$1,000,000.00
Billets escomptés courants et autres valeurs.	2,875,123.59	Fonds de réserve	200,000.00
Billets promissaires payés dus (pertes déduites)	9,901.67	Balance au compte de Profits et Pertes.	46,649.57 1,246,649.57
Propriétés Foncières	15,400.00		
Créances hypothécaires sur immeubles vendus par la Banque	7,509.89		
Édifices de la Banque, Ameublements, Coffres de sûreté et Papeteries (32 bureaux)	229,550.00		
	\$6,287,898.92		\$6,287,898.92

Compte de PROFITS ET PERTES au 31 Décembre 1907

CREDIT		DEBIT	
Profits Nets pour l'année 1907, déduction faite des frais d'Administration, intérêts sur dépôts, pertes et pertes probables.	\$119,166.22	Dividende No. 13 1/4 p. c., payé aux actionnaires le 1er avril 1907.	\$12,552.65
Balance au Crédit du Compte Profits et Pertes, au 31 Décembre 1906.	63,648.14	Dividende No. 14 1/4 p. c., payé aux actionnaires le 1er juillet 1907.	12,500.00
		Dividende No. 15 1/4 p. c., payé aux actionnaires le 1er octobre 1907.	12,500.00
		Dividende No. 16 1/4 p. c., crédité le 31 décembre et payable aux actionnaires le 2 janvier 1908.	12,500.00
		Réduction sur Immeubles, Ameublements et Allocation pour le maintien des succursales.	36,412.14
		Porté au Fonds de Réserve, le 31 décembre 1907.	50,000.00
		Balance au Crédit de Profits et Pertes, le 31 décembre 1907.	46,649.57
	\$183,114.36		\$183,114.36

COMPTE—FONDS DE RESERVE

Au crédit du compte "Fonds de Réserve"..... \$200,000.00

Vérifié et trouvé exact,
Signé, A. S. HAMELIN, Signé, TANCREDE BIENVENU,
Auditeur, Gérant-Général.

Le président, après avoir fait ces remarques sur les opérations de la Banque pour l'année écoulée, invite MM. les actionnaires à prendre la parole.

M. l'avocat J. N. Greenshields prend la parole et exprime toute sa satisfaction du rapport qui vient d'être présenté aux actionnaires et remarque surtout que

cette banque a donné des profits nets très satisfaisants et certainement supérieurs à plusieurs autres banques de création plus ancienne et dont le fonds de réserve accumulé depuis un grand nombre d'années, constitue autant de capital productif, lequel doit nécessairement donner des rendements additionnels, etc., etc.

Le président, M. H. Laporte, secondé par l'hon. Ls Beaubien, demande l'adoption des rapports des administrateurs ainsi que de celui des commissaires-censeurs, aussi bien que de l'état financier de la Banque. Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Sur motion de M. J. N. Greenshields, secondé par M. S. P. Stearns, des remerciements sont votés à MM. les Administrateurs et Commissaires-Censeurs, pour les services signalés qu'ils ont rendus à l'institution, durant l'année écoulée.

L'Hon. Sir Alex. Lacoste, dans un discours où il rappela les éminents services rendus à la Banque par M. Tancrede Bienvenu, le gérant-général, les gérants des succursales et tous les officiers et employés de la Banque, les remercia au nom des actionnaires ses collègues, et expliqua en détail, les devoirs dont étaient chargés les Commissaires-Censeurs; expliquant qu'ils devaient se rendre compte que 50 p.c. des Dépôts d'Épargne devaient être continuellement couverts par des disponibilités immédiates, soit en caisse, soit en portefeuille. Il dit en résumé, que la Banque Provinciale donne aux déposants, toutes les garanties qu'ils peuvent espérer sous la loi actuelle des banques.

Proposé par M. le notaire Victor Morin, secondé par M. le Dr E. P. Lachapelle, que des remerciements soient votés au gérant-général, à l'auditeur, à l'inspecteur, aux gérants des succursales et enfin à tous les autres officiers et employés de l'institution, pour le zèle qu'ils ont déployé et l'intérêt que tous ont porté à la Banque durant l'exercice qui vient de se terminer.

Le gérant-général, M. T. Bienvenu, en quelques paroles émuës, remercia les actionnaires des éloges flatteurs qu'on venait de lui adresser. Il ajouta des paroles élogieuses à l'adresse du personnel de l'institution; tous les employés remplissent leurs devoirs respectifs avec zèle et dévouement.

On procéda alors à l'élection des Directeurs.

Sur motion de M. le notaire C. Cushing, secondé par l'hon. Philippe Roy, un seul bulletin est déposé, et les personnes dont les noms suivent sont proposées Directeurs de la Banque pour l'année courante, savoir: MM. H. Laporte, S. Carsley, l'hon. Ls Beaubien, MM. Rod. Forget, G. M. Bosworth, Alpr. Racine et Tancrede Bienvenu.

La motion ci-dessus est adoptée à l'unanimité et le rapport des scrutateurs déclare les Directeurs élus:

L'Hon. Ls Beaubien prend la parole et donne des explications à l'assemblée relativement au Bureau des Commissaires-Censeurs: la Banque Provinciale du Canada est la seule institution canadienne possédant ce bureau de contrôle; il dit que toutes les grandes banques euro-